



Rapport d'orientation budgétaire 2023

Février 2023



Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

📍 15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

☎ +33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr 🌐 www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
• SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE

Introduction



Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2023 s'inscrit de nouveau cette année dans un contexte très particulier de crise économique.

L'inflation attendue en 2023 (hausse des prix de l'énergie, de certaines matières premières etc.) va encore avoir des impacts non négligeables sur nos dépenses et va peser lourdement sur nos budgets et le budget de nos concitoyens.

Afin de construire en concertation les orientations pour 2023, et plus largement sur la durée du mandat, nous avons dessiné ensemble notre vision du territoire dans un projet qui définit clairement les orientations à prendre. Il convient pour ce nouvel exercice budgétaire de mettre en œuvre ces orientations, tout en tenant compte des fortes contraintes financières qui encadrent notre budget.

Introduction



Dispositions légales

Deux mois maximum avant le vote du budget, la 3CPS doit tenir un débat d'orientation budgétaire (DOB), sans caractère décisionnel.

Ce débat s'appuie sur un rapport d'orientation budgétaire qui contient :

- les orientations budgétaires 2023 (évolution des dépenses/recettes, fiscalité...),
- les engagements pluriannuels,
- la gestion de la dette.

L'information est renforcée dans les EPCI de plus de 10 000 habitants avec une présentation de la structure des effectifs, des dépenses de personnel et de la durée effective du temps de travail.

Objectifs du ROB

- Discuter des orientations budgétaires de l'EPCI
- Informer sur la situation financière

Le contexte international et national

Contexte international

UNE TENSION SUR LA PRODUCTION LIÉE À DES CHOCS EXOGÈNES ...

- Persistance des effets de la crise COVID
- Guerre en Ukraine... et crise énergétique
- Réchauffement climatique

CONDUISANT À

- Une inflation élevée (environ 6,2 % en 2022)

Contexte national



UNE HAUSSE IMPORTANTE DE L'INFLATION MALGRÉ LA MISE EN OEUVRE DE POLITIQUES PUBLIQUES DE LIMITATION DE LA DÉPENSE

- Croissance du PIB en 2022 à 2,6 % et une prévision pour 2023 d'environ 1 %
- Une inflation prévisionnelle de 6 % en 2023 avant de profiter d'une accalmie en 2024 et 2025 avec un taux avoisinant les 2,2 %
- 15 % d'évolution du coût du gaz et de l'électricité pour les ménages, et 50% de hausse pour l'électricité et 34% sur le gaz pour la 3CPS
- Hausse des taux d'emprunts (taux fixe à 20 ans est passé de 2,33 % à 3,45 % au 1/10/2022)
- Augmentation des bases de la fiscalité locale d'environ 7 %

Contexte national



LES PRINCIPALES DISPOSITIONS DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2023 CONCERNANT LES COLLECTIVITES

- Suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) étalée sur 2 ans (50 % en 2023 et 50 % en 2024). Le dispositif de compensation prendra la forme d'une fraction de TVA, calculée sur la moyenne du produit de CVAE perçu entre 2020 et 2022.
- La mise en place d'un amortisseur électricité et d'un bouclier tarifaire. Les collectivités qui payent leur électricité plus de 180€ le MWh auront une prise en charge de 50 % du surplus au-delà de ce seuil.
- 320 millions d'euros d'augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement conduisant à ce que 95% des collectivités voient leurs dotations se maintenir ou augmenter en 2023.
- Création du fonds vert (2 milliards d'euros de crédits) pour financer les investissements des collectivités dans le cadre de la transition écologique.

Le contexte financier et les perspectives en cœur de Drôme

Dépenses réelles de fonctionnement

Les charges à caractère général (chapitre 11) sont encore impactées cette année par le contexte économique national avec :

- une inflation très forte qui affecte nos dépenses courantes (fournitures, maintenance, etc.),
- une augmentation des dépenses liées à l'énergie → électricité environ + 50% (+ 90 000 € estimés) / gaz + 37 % (+ 14 000 € estimés) / Carburant + 12 % pour les véhicules légers et + 14 % pour les poids lourds,
- une augmentation des primes d'assurance d'environ 8 000 €.

L'externalisation de la réalisation du ménage auparavant en régie dans les crèches, à l'ALSH et au siège de la CCCPS impacte les charges à caractère général d'environ 100 000 € en 2023.

Les efforts d'optimisation des organisations et la mise en place du plan sobriété afin de limiter au maximum les coûts de fonctionnement seront maintenus en 2023 pour contenir le chapitre 11 au seul niveau de l'inflation.

(BP 2022 consolidé : 1 616 000 € ; objectif BP 2023 : dans la limite de 1 700 000 €, en dehors des dépenses conjoncturelles expliquées ci-dessus).

Dépenses réelles de fonctionnement

- Focus sur le budget lié au personnel (chapitre 12) voir diapos suivantes.
- Maintien du montant des attributions de compensation.
- Les autres charges de gestion courante se verront augmentées par le coût du SYTRAD en augmentation de 48 000 € par rapport au BP 2022 (augmentation de 1,7% des frais de structures du SYTRAD comprenant la hausse de la TGAP de 15,5%).
- Maintien du montant des subventions versées aux associations

Focus Ressources Humaines

Au 31 décembre 2022, la collectivité comprend 98 agents dont :

- 28 % sont de catégorie A
- 15 % sont de catégorie B
- 57 % sont de catégorie C

| Catégorie | Fonctionnaires | CDI | CDD de droit public | CDD de droit privé | TOTAL |
|---------------------|----------------|----------|---------------------|--------------------|-----------|
| A | 12 | 1 | 14 | | 27 |
| B | 7 | 1 | 7 | | 15 |
| C | 36 | | 18 | 2 | 56 |
| Total agents | 55 | 2 | 39 | 2 | 98 |

- Les 98 agents représentent 92.80 ETP (Equivalents Temps Plein) dont 80.80 ETPT (ETP Travaillés)
- 1 607 heures de travail pour un temps complet par agent.
- 129 845.60 heures ont été travaillées pour l'année 2022.

Focus Ressources Humaines

VUE SYNTHÉTIQUE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 012 - Charges de personnel soit environ 4 000 000 € (+5,85% par rapport au BP 2022)

L'augmentation en 2023 s'explique principalement par :

Les augmentations réglementaires et conjoncturelles :

- la revalorisation sur une année complète des grilles de la catégorie C, du point de la FPT, du SMIC, reclassement des auxiliaires de puériculture
- la fin des contrats aidés : passage de 3 postes en contrat de droit public
- l'évolution des carrières des agents : le GVT (glissement vieillesse technicité)
- l'augmentation de la cotisation du Centre de Gestion, de la médecine du travail

Focus Ressources Humaines

VUE SYNTHÉTIQUE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 012 – Charges de personnel soit environ 4 000 000 €

L'augmentation en 2023 s'explique principalement par :

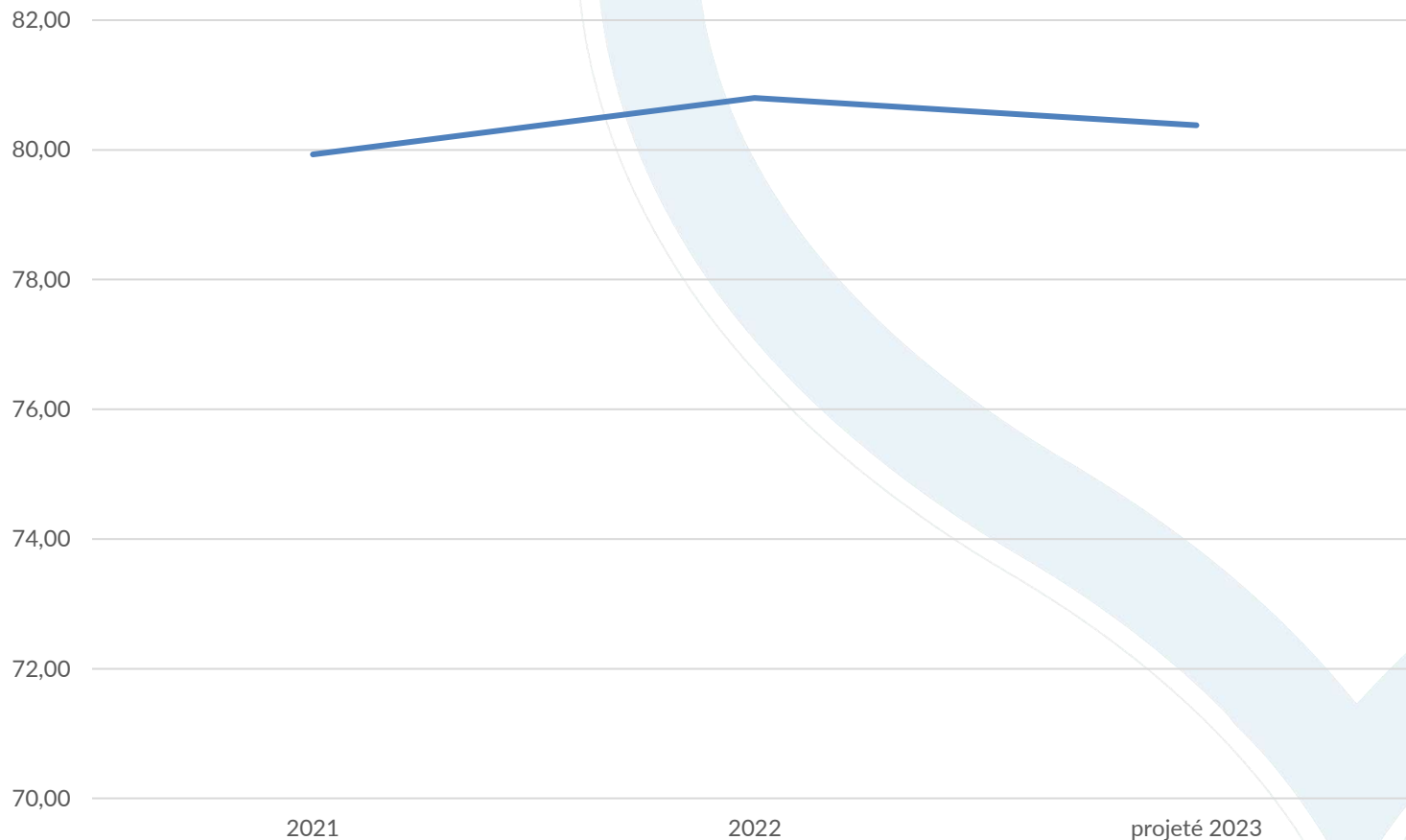
Les évolutions des organisations internes :

- le portage sur une année complète de postes comme celui de l'accueil jeunes, des postes liés à l'augmentation des places d'accueil à l'ALSH : vacataires supplémentaires, animateur (30h/sem) et agent de service (18h/sem), etc.
- le recrutement de 2 services civiques
- la création d'un poste d'adjoint à la direction du pôle développement local en charge de l'énergie
- Affectation d'un 0,5 ETP pour l'élaboration du plan intercommunal de sauvegarde

L'augmentation de la participation employeur à la complémentaire santé et à la prévoyance

Focus Ressources Humaines

Equivalents Temps Pleins travaillés



Focus Ressources Humaines

HYPOTHÈSES 2023

La masse salariale (en dépenses) avoisinerait 4 000 K€ répartis comme suit :

- > 3 460 000 € pour les services de la collectivité,
- > 390 000 € pour les services mutualisés du SPIE (budget annexe),
- > 150 000 € pour les autres services mutualisés.

Cette masse salariale se développe comme suit :

- traitement de base, traitement horaire, vacances
- éléments obligatoires (supplément familial, NBI, ...)
- heures supplémentaires
- avantages en nature (participation employeur mutuelle et prévoyance)
- astreintes
- régime indemnitaire
- cotisations patronales
- assurance statutaire, les visites médicales, l'action sociale

L'atténuation de cette masse salariale par les remboursements maladies et les remboursements des dépenses des services mutualisés avoisinerait 606 550 € dont :

- > 70 000 € de remboursement maladie
- > 536 550 € de remboursement des services mutualisés, inter EPCI (budgets annexes)

Recettes réelles de fonctionnement

HYPOTHÈSES D'ÉVOLUTION

La revalorisation des bases fiscales - Elles devraient augmenter d'environ 7 % en 2023 ce qui conduit à une hausse des recettes estimée à :

- 9 000 € sur la taxe d'habitation des résidences secondaires
- 57 000 € sur la taxe foncière
- 128 000 € sur la TEOM
- 60 000 € sur la Contribution Foncière des Entreprises (CFE)
- 3 000 € sur la taxe foncière sur les propriétés non bâties

Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) : Dans le cadre de la réforme de sa suppression sur 2 ans et de la compensation pour moitié en 2023 sur la fraction de TVA (moyenne des recettes perçues de 2020 à 2022), la perte de recettes estimée est de 35 000 €. Cette perte pourra s'atténuer selon les recettes de TVA et donc la rétribution de la part variable par l'Etat.

Stabilité du montant de la DGF et de la dotation intercommunale

Compensation en recettes d'une partie de la hausse du coût de l'électricité avec l'amortisseur électricité estimée à 50 000€.

Stabilité des produits de gestion courante

Évolution de la dette

STRUCTURE DES EMPRUNTS EXISTANTS

En 2022, 3 nouveaux emprunts ont été contractés :

- 765 000 € pour la tranche 2 d'ADN
- 178 000 € pour du matériel divers environnement
- 600 000 € pour l'achat de l'EHPAD (début de remboursement en 2023)

Budget principal & annexes

| Budget | Nb d'emprunts |
|-----------|---------------|
| Principal | 23 |
| STEP | 5 |
| Total | 28 |

Annuité en K€

| Budget | 01/21 | 01/22 | 01/23 | 01/24 |
|-----------|-------|-------|-------|-------|
| Principal | 496 | 480 | 571 | 565 |
| STEP | 25 | 25 | 25 | 25 |
| Total | 521 | 505 | 596 | 590 |

En cours de la dette en K€

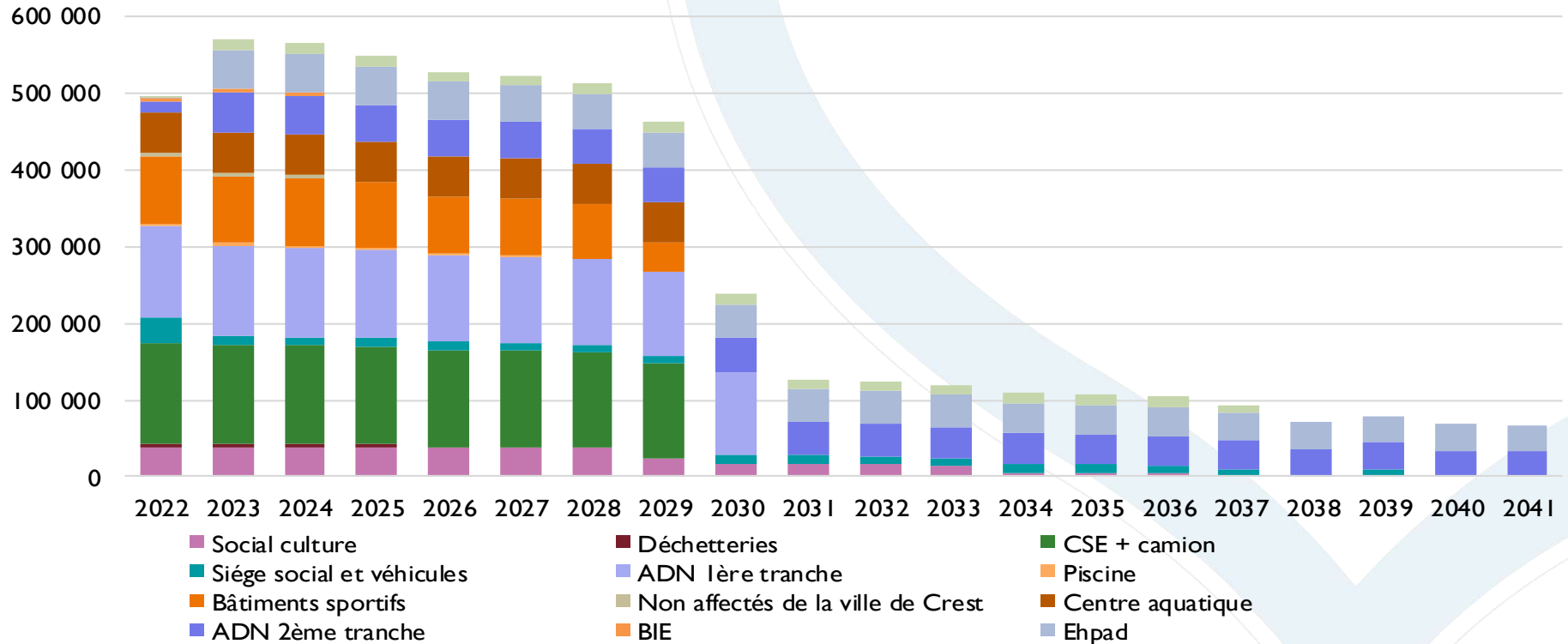
| Budget | 12/21 | 12/22 | 12/23 | 12/24 |
|-----------|-------|-------|-------|-------|
| Principal | 3 998 | 5 109 | 4 628 | 4 144 |
| STEP | 256 | 231 | 206 | 181 |
| Total | 4 254 | 5 340 | 4 834 | 4 325 |

NB : Un nouveau prêt relais de 320 000 € a été contracté début 2022 pour une durée de 2 ans, dans l'attente de la vente des derniers lots de l'Ecoparc du Pas de Lauzun.

Évolution de la dette

STRUCTURE DES EMPRUNTS EXISTANTS

Etat de répartition de l'annuité de la dette



Il n'est pas prévu de contracter de nouveaux emprunts sur 2023.

Des orientations budgétaires au regard du projet de territoire

Introduction



En 2022, la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme s’est dotée d’un **Projet de Territoire** qui définit les grandes orientations stratégiques et politiques des années à venir.

En 2023, le projet passe en phase opérationnelle pour faire de ces grandes orientations une réalité et viser à faire de notre ***cœur de Drôme un éco-territoire vivant, solidaire et inventif.***

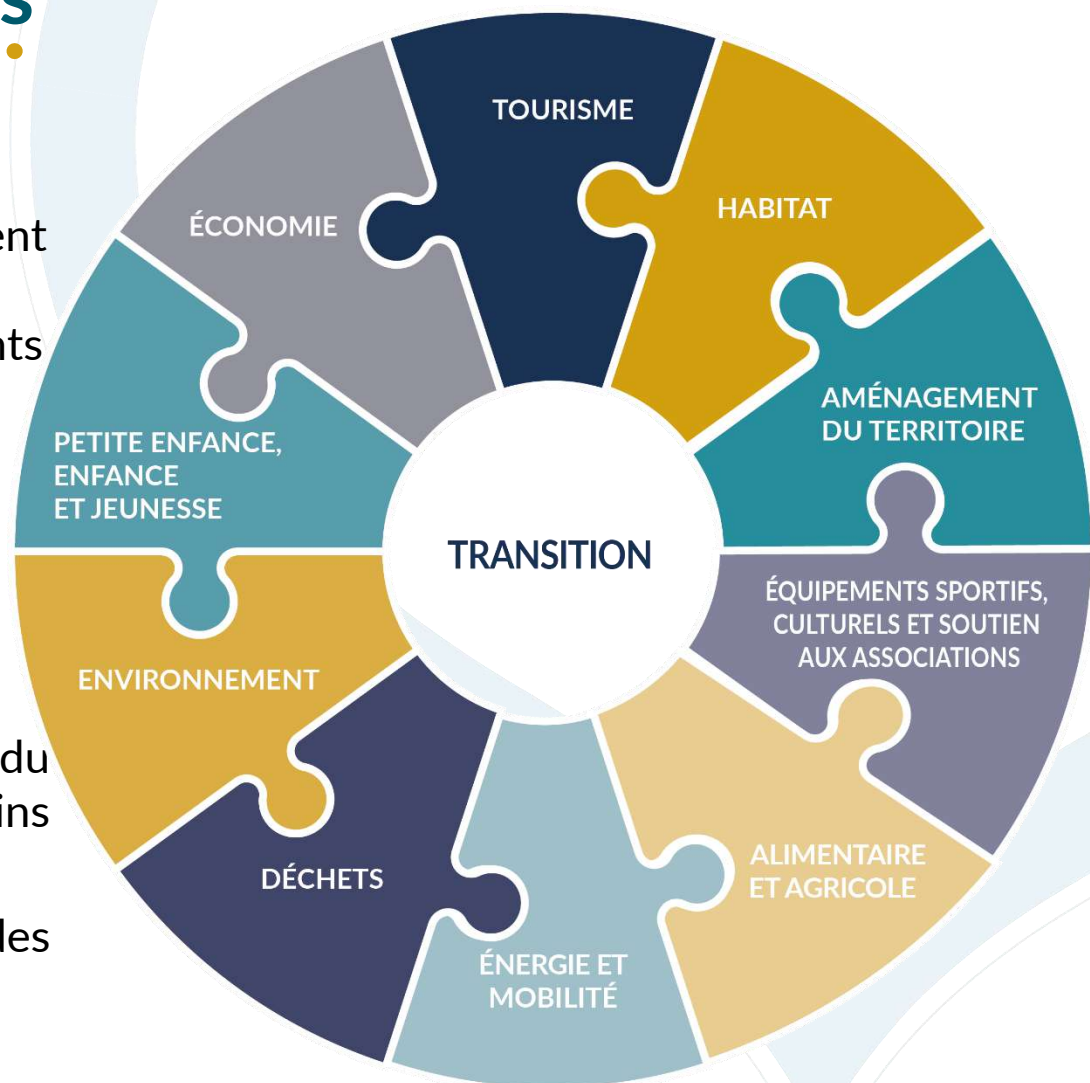
Le ROB est ainsi élaboré au regard des priorités fixées par le Projet de Territoire.

Pour chacune des grandes ambitions, il reflète les actions prévues en 2023.

Les actions existantes

Votées fin 2022 pour une mise en place dans les années à venir...

- Déménagement et agrandissement de la crèche de Saillans, création d'un espace ALSH et de logements ou bureaux
- Déploiement des équipements vélos et des bornes d'autostop sécurisés et du covoiturage
- Travaux autour des stations d'épuration
- Réhabilitation de l'aire des gens du voyage pour répondre aux besoins actuels de sédentarisation
- Amélioration et valorisation des réseaux de randonnée
- --/---



Les ambitions

Au regard de son projet de territoire, du contexte national et local, la communauté de communes a bâti son DOB 2023



TOURISME

Contexte Tourisme

- Le tourisme est une thématique transversale, touchant à la fois aux problématiques d'aménagement du territoire, d'économie, mais également de mobilité ou d'environnement avec la gestion des flux notamment.
- Le tourisme est un secteur en pleine mutation :
 - questionnement autour de la fréquentation, numérisation toujours plus importante, crise environnementale dont les impacts sont de plus en plus visibles, crise énergétique, nécessité de soutenabilité du secteur.
 - mais aussi des nouvelles tendances qui se développent et que l'on doit accompagner : la recherche de pleine nature et d'expériences touristiques locales et responsables...
- Les offices de tourisme doivent adapter leurs offres de service à toutes ces évolutions.





Projet de territoire

TOURISME

- **AMBITION** : Préserver et valoriser nos ressources naturelles et patrimoniales et ancrer notre territoire dans la transition écologique
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Positionner et aménager notre territoire comme territoire d'éco-tourisme

ACTIONS 2023

- Aide à l'investissement d'entreprise en faveur de l'agritourisme et des hébergements touristiques (label Vélo)
- Mise en œuvre de la décision qui sera prise suite à l'étude de rapprochement des offices du tourisme Val de Drôme et Cœur de Drôme (en fonction du scénario choisi)
- Groupe de travail sur les futurs besoins en aménagements touristiques

ENVIRONNEMENT

Contexte Environnement

LES RESSOURCES EN EAU

Les conditions météorologiques de l'été 2022 ont été particulièrement difficiles avec de fortes chaleurs et très peu de pluie. Ces conditions ont de grandes probabilités de se renouveler.

La collectivité doit donc intégrer ces nouvelles données et agir en conséquence :

- Proposer des solutions d'économie d'eau,
- Continuer d'améliorer le traitement de l'eau.





Projet de territoire

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- **AMBITION** : Préserver et valoriser nos ressources naturelles et patrimoniales et ancrer notre territoire dans la transition écologique
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Prendre soin de nos rivières et de notre ressource en eau

ACTIONS 2023 :

- Accompagner l'association Biovallée sur une étude de faisabilité pour proposer un système de réutilisation des eaux traitées de la STEP du Crestois.
- Etudier un équipement public de traitement des eaux usées sur la commune de Saint Benoit en Diois.
- Mettre en place un dispositif facilitant la mise en œuvre de récupérateurs d'eau de pluie chez les particuliers.
- Faire réaliser l'intégralité des tontes des STEP de la CCCPS hors DSP par de l'éco-pâturage.

Contexte Environnement

GESTION DES DÉCHETS

L'organisation de la collecte des déchets a largement été remaniée en 2022, il s'agit en 2023 de confirmer et consolider ces changements pour pérenniser le bon fonctionnement du service.

C'est pourquoi, une large campagne de communication sera mise en œuvre sur l'ensemble du territoire pour expliquer aux usagers les enjeux et tenter de changer les pratiques :

- réduire la quantité de déchets,
- améliorer le TRI,
- développer le tri à la source des biodéchets.





Projet de territoire

GESTION DES DÉCHETS

- **AMBITION** : Préserver et valoriser nos ressources naturelles et patrimoniales et ancrer notre territoire dans la transition écologique
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Réduire, réemployer et recycler nos déchets

ACTIONS 2023 :

- Mener une campagne de communication afin d'améliorer la qualité du tri, diminuer les ordures ménagères et limiter les dépôts sauvages.
- Favoriser le tri à la source des biodéchets et leur valorisation en compost.
- Optimiser les tournées de collecte afin de réduire les distances des tournées
- Mettre en place des box pour la collecte de bouteilles de verre en vue de leur réemploi via la structure « Ma Bouteille s'appelle revient ».
- Améliorer les conditions d'accueil dans les déchetteries et réduire la quantité de déchets enfouis.
- Améliorer la qualité du Tri et réduire les OMr lors des manifestations.

TRANSITION

FORÊTS

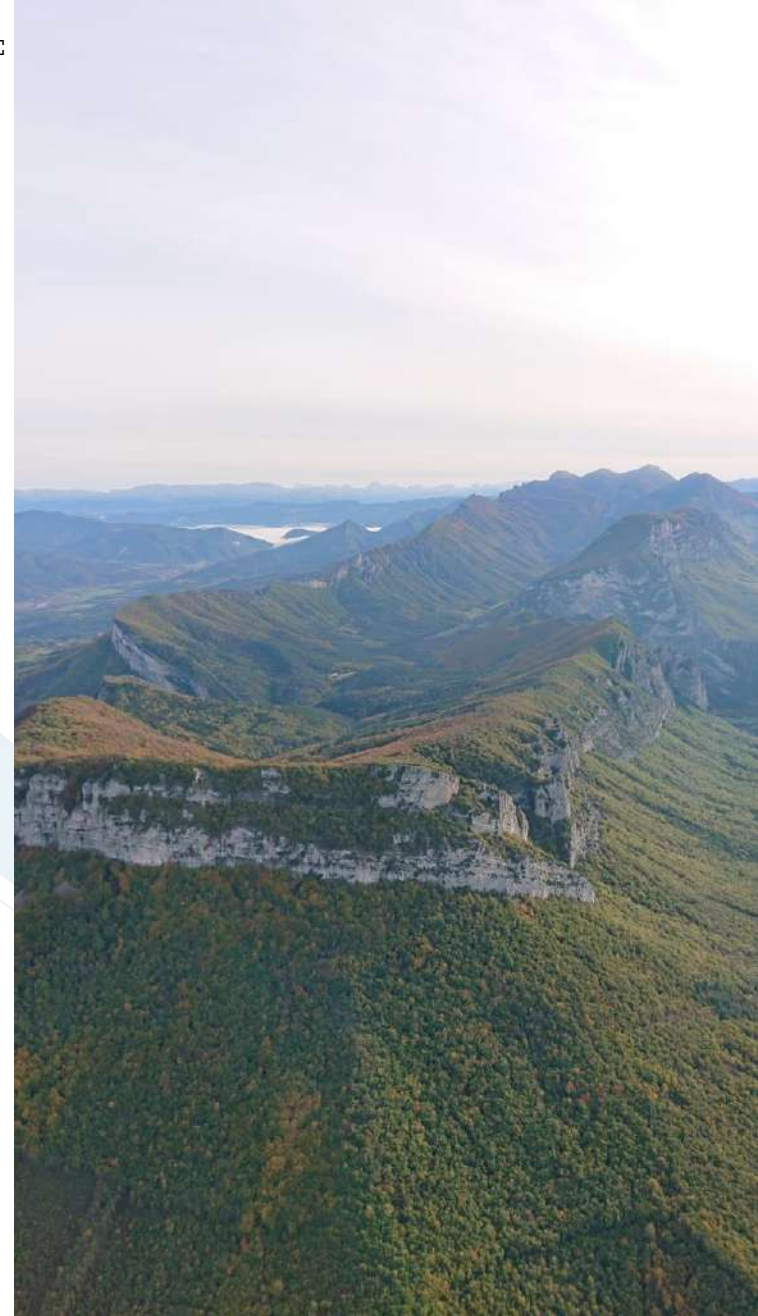


La forêt a un rôle dans la transition écologique :

- 2^{ème} puits de carbone mondial, derrière les océans
- Source de matériau bio-sourcé et d'énergie renouvelable mais aussi de biodiversité, habitat pour les espèces animales,
- Élément paysager, attractivité des territoires, lieu de loisir, lieu de culture,

Description du territoire – focus forestier

- **65 %** de surfaces forestières, soit **15 348** hectares
- Majorité de peuplements mélangés
- **68 %** de forêts privées, pour **1 131 propriétés**
- Desserte peu présente, manque d'accessibilité pour les entrepreneurs de travaux forestiers
- Forte présence de résineux dans la composition des massifs du territoire qui génère des aléas incendie moyens à très forts





Projet de territoire

LES FORÊTS

- **AMBITION** : Préserver et valoriser nos ressources naturelles et patrimoniales et ancrer notre territoire dans la transition écologique
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Préserver et promouvoir la biodiversité de notre territoire

ACTIONS 2023 :

- Offrir une possibilité de maîtrise d'ouvrage déléguée aux communes dans le cadre de travaux d'aménagement des espaces forestiers (pistes, citernes, places de retournement,...) pour la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI)
- Faciliter la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage (groupement de commandes, formations aux élus, sensibilisation)
- Recensement des places à feux, des projets DFCI potentiels, des zones à risque et sensibilisation des usagers sur les bonnes pratiques en forêt, en particulier lors des périodes estivales

Contexte agricole et alimentaire

- L'agriculture est très vulnérable face aux impacts du changement climatique (sécheresse, débit des cours d'eau et ressource en eau, gel tardif, parasites,...).
- L'économie agricole de la CCCPS repose en très grande majorité sur les élevages hors-sol et la viticulture (86 %).
- Perte d'1/3 des agriculteurs du territoire en 10 ans et + d'1/3 ont plus de 55 ans.
- Système alimentaire dépendant aux transports : nécessité de relocaliser des unités de stockage, de transformation et de distribution, simplifier la logistique.
- 14 % des émissions de GES du territoire sont dues à l'agriculture (3^{ème} secteur le plus émetteur).
- Enjeu transversal à plusieurs dimensions : économique, sociale, culturelle, environnementale.



Projet de territoire

TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE



- **AMBITION** : Favoriser l'économie locale, circulaire, innovante, respectueuse de l'environnement et conforter l'identité de notre territoire
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Anticiper notre transition agricole et alimentaire

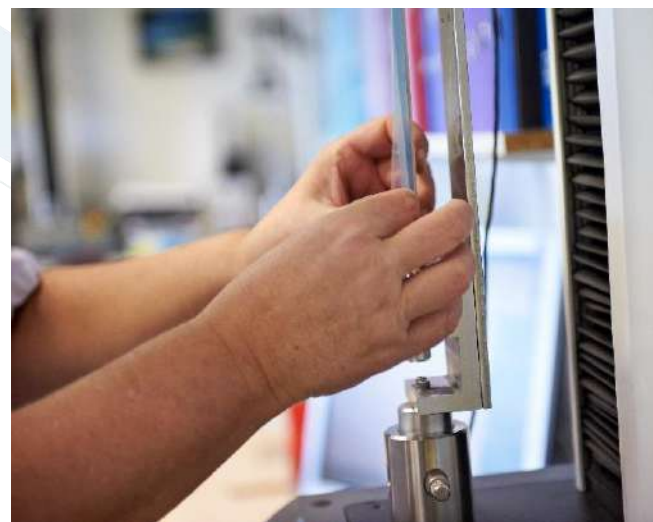
ACTIONS 2023 :

- Lancement du Projet Alimentaire Territorial de niveau 1.
- Plan Pastoral Territorial 2023-2028 : aide à la réalisation d'aménagements et d'améliorations pour l'espace pastoral

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Contexte économique

- Une activité économique articulée autour du triptyque service/commerce/agriculture auquel vient s'ajouter la dynamique touristique
- Une économie diversifiée qui reste fortement présente (71%) et faiblement tournée vers l'extérieur
- Une structure économique basée essentiellement sur des petites entreprises (de 1 à 9 salariés)
- L'administration et les services publics représentent plus de 35 % de l'emploi salarié
- Une offre foncière et immobilière sous forte tension
- L'économie est une thématique transversale, des actions vont être menées dans les différents services (économie, tourisme, énergie, ...) pour répondre aux objectifs



Projet de territoire

ÉCONOMIQUE



- **AMBITION** : Favoriser l'économie locale, circulaire, innovante, respectueuse de l'environnement et conforter l'identité de notre territoire
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Favoriser l'implantation d'activités économiques et la création d'emplois dans le respect de nos valeurs

ACTIONS 2023 :

- Accompagner à l'aménagement et à la commercialisation de la tranche 2 (appartenant à l'entreprise VICAT) du Pas de Lauzun
- Animer les filières professionnelles pour trouver avec elles des solutions pérennes aux problématiques identifiées (recrutement, développement, ...)
- Actualiser un annuaire des productions/producteurs locaux
- Soutenir les activités économiques de réparation et de réemploi
- Engager une réflexion avec les entreprises concernées sur le fret territorial
- Soutenir l'immobilier d'entreprises avec le Conseil Départemental de la Drôme
- Mener une étude d'opportunité/faisabilité pour la réhabilitation des BIE à Crest

MOBILITÉ

Contexte Mobilité

- 43 % des émissions de GES sont liées au transport de biens et de personnes sur notre territoire (données Terristory).
- Près de la moitié des déplacements des actifs se font sur la vallée (CCVD + CCCPS) et la majorité des déplacements sont de courte distance (< 10 kms).
- La Région AURA est Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) locale sur le territoire.
- Une délégation de compétence à la CCCPS permet d'agir sur les mobilités actives et partagées.
- Dans le cadre du schéma directeur cyclable, il a été décidé de retenir le scénario faisant la plus large part à la multimodalité.



Projet de territoire

MOBILITÉ



- **AMBITION** : Intensifier notre trajectoire vers l'autonomie énergétique, réduire nos émissions de CO_2 et faire baisser la facture énergétique pour tous
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Structurer et promouvoir une mobilité multimodale respectueuse de l'environnement pour les personnes et les biens

ACTIONS 2023

- Déploiement des équipements vélos sur les communes et mise en place des actions de sensibilisation vélo proposées dans le cadre du schéma directeur cyclable
- Renouvellement de la flotte de vélos à assistance électrique
- Déploiement de bornes d'autostop sécurisé et de covoiturage

ÉNERGIE

Contexte Énergie

- Le territoire est engagé de longue date dans des actions de réduction de sa consommation d'énergie et de production d'énergies renouvelables.
- L'énergie en chiffres pour le territoire :
 - Consommation annuelle : 325 GWh
 - Facture annuelle : 35 Millions d'€ (données 2019).



Projet de territoire

ÉNERGIE



- **AMBITION** : Intensifier notre trajectoire vers l'autonomie énergétique, réduire nos émissions de CO_2 et faire baisser la facture énergétique pour tous
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Réduire la consommation d'énergie en s'appuyant prioritairement sur le tissu économique local

ACTIONS 2023

- Renforcer l'accompagnement et développer la filière locale du bâtiment
- Accompagner le déploiement d'un logiciel de suivi des consommations commun à toutes les collectivités
- Investissements de la CCCPS dans ses propres bâtiments dans le cadre de son PPI en 2023

Projet de territoire

ÉNERGIE



- **AMBITION** : Intensifier notre trajectoire vers l'autonomie énergétique, réduire nos émissions de CO₂ et faire baisser la facture énergétique pour tous
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Augmenter la production d'énergies renouvelables locales dans le mix énergétique

ACTIONS 2023

- Mise en place de nouvelles capacités de production photovoltaïque sur le parc bâti de l'intercommunalité & développement de projets d'autoconsommation collective
- Réalisation des études d'opportunité et de faisabilité pour l'installation d'une chaufferie bois au siège de la CCCPS
- Engagement de la collectivité sur des projets de production ENR public/privé
- Définir notre mix énergétique et élaborer le Schéma directeur des énergies renouvelables

HABITAT

Contexte Habitat

- Elaboration en cours du Programme local de l'habitat dont le diagnostic rappelle les besoins importants en logement social et diversification de l'offre de logements pour permettre à tous de réaliser sur le territoire son parcours résidentiel.
- Le Département approuve le 21/11/22 son nouveau dispositif d'aide à la pierre pour la période 2023-2028 dont une partie des aides seront territorialisées.
- Schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2022-2028 qui rappelle notre obligation de proposer une aire d'accueil pour les familles sédentaires.
- Finalisation du SCOT avec un arrêt prévu en 2023.



Projet de territoire

HABITAT



- **AMBITION** : Développer et adapter des services et équipements de proximité pour répondre aux besoins de la population
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Favoriser une offre de logements diversifiée, abordables et éco-responsables

ACTIONS 2023

- Réalisation d'études de programmation pour la sédentarisation des familles Gens du voyage présentes sur notre territoire
- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE

Contexte PEEJ

- Une bonne couverture en équipements petite enfance - 67,1 % sur la CCCPS contre 59,7% en Drôme – mais un développement à poursuivre au regard de l’augmentation de la population infantine notamment sur l’offre individuelle.
- Une offre de loisirs présente sur tout le territoire mais un déploiement à poursuivre sur l’accueil des 3 à 11 ans sur l’ensemble de la CCCPS.
- Un maillage territorial en lieux et services dédiés à la jeunesse présent sur le territoire - 3 projets Ps jeunes par la Caf portés par la CCCPS, la MJC Nini-Chaize et le 8Fablab –
- Des actions et dispositifs de soutien à la parentalité présents sur le territoire, à poursuivre et à développer – Laep Tiss’Âges, Zimboum « la petite roulotte », MJC Nini Chaize, Crest’Actif, Archijoux, Le Forum...



Projet de territoire

PEEJ



- **AMBITION** : Développer et adapter des services et équipements de proximité pour répondre aux besoins de la population
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Mettre l'enfance et la jeunesse au cœur de notre projet en coopération avec les acteurs du territoire

ACTIONS 2023

- Réflexion sur la mise en place des nouveaux services dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment de l'EHPAD.
- Priorisation et mise en place des actions du Contrat Territorial Global.
- Innover et permettre une autonomisation des jeunes par le biais de « chantiers jeunes » et le « coup de pouce BAFA » initié par l'espace jeunes intercommunal à Crest

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

Contexte Équipements sportifs et culturels

- La nouvelle crise énergétique impose à la collectivité de réduire ses dépenses énergétiques : ce sera l'objectif prioritaire des projets 2023.
- Afin de continuer à proposer des équipements de qualité aux usagers, la collectivité va poursuivre ses investissements réguliers dans ses locaux en concertation avec les usagers.



Projet de territoire

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS



- **AMBITION** : Développer et adapter des services et équipements de proximité pour répondre aux besoins de la population
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Poursuivre la réhabilitation des équipements sportifs et développer des équipements intercommunaux éco-responsables, suffisants et de qualité

ACTIONS 2023

- Rénovation énergétique de la salle de ping-pong à Mirabel et Blacons
- Lancer une étude de faisabilité de l'extension des vestiaires de tennis à Aouste-sur-Sye
- Réduire les consommations d'énergie des équipements sportifs et améliorer le confort des usagers par les rénovations des éclairages sportifs
- Mener une étude pour couvrir et équiper en panneaux photovoltaïques les 2 cours supérieurs du tennis à Crest.

COMMUNICATION

Contexte Communication

En 2022, l'intercommunalité a élaboré son projet de territoire et définit les ambitions sur lesquelles s'appuieront les politiques publiques à mettre en œuvre, à moyen et long terme pour que demain notre Cœur de Drôme soit un éco-territoire vivant, solidaire et inventif.

Afin d'accompagner le dynamisme du « **Cœur de Drôme** » et mettre en lumière, un territoire en mouvement, qui se développe durablement elle a retravaillé son identité visuelle pour apporter davantage de cohérence.

Désormais, il s'agit d'asseoir cette nouvelle image et d'accompagner la mise en œuvre des ambitions par la promotion et l'animation du territoire, l'information du publique, et surtout donner de l'accessibilité aux services que l'intercommunalité offrent.



Projet de territoire

COMMUNICATION



- **AMBITION** : Faire de la participation, de la coopération et du co-développement nos modes d'action.
- **OBJECTIF STRATEGIQUE** : Développer la communication et apporter davantage d'accessibilité au service public en cœur de Drôme.

ACTIONS 2023 :

- Accompagner la mise en place des actions phares qui viennent d'être détaillées dans le ROB.
- Construire des outils de communication à destination des élus du territoire afin de les accompagner dans leurs missions « d'ambassadeurs » actifs, investis, dans la collectivité.
- Élaborer une stratégie de communication en matière de déchets articulée autour des leviers essentiels : la prévention, l'économie circulaire, le tri des déchets...
- Apporter de l'accessibilité au service public via la refonte de son site internet tout en intégrant l'articulation avec les autres moyens de communication.

Rapport d'orientations budgétaires 2023

ROB en cœur de Drôme

OUTIL PROSPECTIF EN LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

A travers son ROB, notre cœur de Drôme souhaite poursuivre et développer des services auprès des habitants en tenant compte des crises économiques et environnementales du moment : changement climatique, sécheresse, relations géopolitiques, guerres, difficultés d'approvisionnement de produits, questions énergétiques... **Avec des conséquences directes au quotidien** : inflation, pouvoir d'achat, survie des entreprises, coût du crédit...

Dans ce contexte et face aux défis qui s'annoncent, la Communauté de communes se veut encore plus **vivante, solidaire et inventive**

C'est donc dans une perspective de priorisation des actions que le cœur de Drôme veut organiser son budget.

Durant les années à venir, le Projet de Territoire va guider l'action publique mais aussi, les moyens de la financer, en veillant à optimiser les ressources tout en apportant les services indispensables à l'avenir de notre cœur de Drôme.

Plan prévisionnel pluriannuel d'investissement

| Équipements sociaux | Total projet (HT) | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Totaux subventions |
|---|-------------------|---------|--------|---------|---------|---------|--------------------|
| <i>ALSH en régie</i> | 250 000 | 220 000 | 30 000 | | | | 200 000 |
| Crèche les Tchoupinets | 3 000 | | 3 000 | | | | 2 400 |
| | 30 000 | | 30 000 | | | | 24 000 |
| Batiment pour la mise en place d'une MAM | 250 000 | | | | | 250 000 | 20 000 |
| <i>Crèche Saillans</i> | 736 541 | 237 120 | 33 211 | 466 211 | | | 589 233 |
| <i>ALSH Saillans</i> | 418 760 | 133 760 | 18 000 | 267 000 | | | 335 008 |
| Logements ou bureaux Saillans | 615 324 | 243 200 | 34 062 | 338 062 | | | 43 073 |
| AGDV | 30 000 | | 30 000 | | | | 7 500 |
| | 1 000 000 | | | 300 000 | 700 000 | | 900 000 |

| Total projet (HT) | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Totaux subventions |
|-------------------------|------|------|------|------|------|-----------------------|
|-------------------------|------|------|------|------|------|-----------------------|

Équipements économiques

| | | | | | | | |
|---|--------|--|--------|--|--|--|-------|
| Etude avec un économiste sur le devenir de l'espace Louis Vallon Harmonie BIE | 10 000 | | 10 000 | | | | 6 500 |
|---|--------|--|--------|--|--|--|-------|

Station d'épuration des eaux usées

| | | | | | | | |
|-------------------------------|---------|--|-------|---------|--|--|--------|
| STEP de Saint Benoît en Diois | 106 000 | | 6 000 | 100 000 | | | 84 800 |
|-------------------------------|---------|--|-------|---------|--|--|--------|

Équipements administratifs

| | | | | | | | |
|--|--------|--|--------|--------|--------|--|--------|
| Siège de la CCCPS: | 75 000 | | 5 000 | 70 000 | | | 52 500 |
| • Chaudière bois | 70 000 | | 70 000 | | | | 0 |
| • Réfection parking | 10 000 | | 10 000 | | | | 0 |
| • Réhabilitation énergétique de l'Algeco | 50 000 | | | | 50 000 | | 10 000 |
| • Réhabilitation façades bâtiment | | | | | | | |

| Aménagement du territoire | Total projet (HT) | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Totaux subventions |
|--|-------------------|------|---------|---------|---------|---------|--------------------|
| Équipements vélos | 250 000 | | 125 000 | 125 000 | | | 200 000 |
| Vélodrôme – Fin tranche 1 (arrivée sur Saillans) | 500 000 | | | | | 500 000 | 400 000 |
| ENR | 400 000 | | 100 000 | 100 000 | 100 000 | 100 000 | |

| Équipements environnement | Total projet (HT) | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Totaux subventions |
|--|-------------------------|------|--------|---------|--------|--------|-----------------------|
| Renouvellement colonnes | 30 000 | | 10 000 | 10 000 | 10 000 | | 0 |
| Étude sur les déchèteries, coût investissement à prévoir après étude | 20 000 | | 20 000 | | | | 0 |
| | 0 | | | | | | 0 |
| Mise en place de contenants pour la collecte des déchets organiques | 50 000 | | 10 000 | 20 000 | 20 000 | | 25 000 |
| Nouvelle BOM omr | 330 000 | | | 330 000 | | | 0 |
| Remorque bennes | 15 000 | | 15 000 | | | | 0 |
| Remplacement polybenne | 50 000 | | | | 50 000 | | 0 |
| Fourgon benne Espaces verts | 40 000 | | | 40 000 | | | 7 200 |
| Remplacement des véhicules existants par une flotte électrique | 45 000 | | | 15 000 | 15 000 | 15 000 | 0 |
| Remplacement tracto par merlot | 30 000 | | 30 000 | | | | 15 000 |

| Équipements sportifs | Total projet (HT) | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Totaux subventions |
|---|-------------------|------|---------|---------|--------|-----------|--------------------|
| Remplacement du gazon synthétique du foot Crest | 632 000 | | 632 000 | | | | 505 600 |
| Étude sur le devenir de la piscine Crest | 10 000 | | | | 10 000 | | 2 500 |
| Branchement au réseau de chauffage pour le gymnase Soubeyran Crest | 20 000 | | | | 20 000 | | 17 000 |
| Rénovation complète des vestiaires du foot/rugby Crest | 1 200 000 | | | | | 1 200 000 | 960 000 |
| | 5 000 | | | | 5 000 | | 2 500 |
| Couverture des 2 courts de tennis Crest | 275 000 | | 5 000 | 270 000 | | | 220 000 |
| Achat de matériel pour la nouvelle salle d'escrime Crest | 60 000 | | | 60 000 | | | 39 000 |

| Équipements sportifs (suite) | Total projet (HT) | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Totaux subventions |
|---|-------------------------|------|---------|--------|--------|---------|-----------------------|
| Étude et réhabilitation des vestiaires du foot <i>Aouste sur Sye</i> | 165 000 | | | | 5 000 | 160 000 | 132 000 |
| Extension club tennis <i>Aouste sur Sye</i> | 67 000 | | 7 000 | 60 000 | | | 53 600 |
| Réhabilitation de la salle de tennis de table <i>Mirabel et Blacons</i> | 210 000 | | 210 000 | | | | 161 700 |
| Eclairage équipements sportifs | 120 000 | | | 60 000 | 60 000 | | 78 000 |

Plan prévisionnel pluriannuel d'investissement

| | Total | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|-------------|-----------|---------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Dépenses | 8 578 625 | 834 080 | 1 443 273 | 2 631 273 | 1 045 000 | 2 225 000 |
| Subventions | 5 094 113 | 489 728 | 912 953 | 1 468 433 | 715 000 | 1 508 000 |

Propositions



Le ROB 2023 du cœur de Drôme a été élaboré afin de maintenir les services proposés à la population mais aussi en développer de nouveau pour répondre aux défis de demain.

Le Président vous propose de ne pas augmenter les impôts, c'est donc dans une logique de priorisation des actions que la communauté de communes va organiser son budget. Par conséquent, parmi les propositions inscrites dans ce ROB un choix sera opéré si le budget ne permet pas d'absorber l'ensemble des actions proposées.

Les taxes et cotisations

| | 2021 | 2022 | 2023, taux proposés |
|--|----------|-----------|------------------------|
| Taxe Habitation | | | |
| Taxe Foncière | 3,98 | 4,10 | 4,10 |
| Taxe sur le Foncier Non Bâti | 10,71 | 10,71 | 10,71 |
| Cotisation Foncière des Entreprises | 26,01 | 26,50 | 26,50 |
| Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères | 9,6 | 9,6 | 9,6 |
| Taxe GEMAPI | 97 764 € | 298 000 € | 298 000 € |

Les budgets annexes

Budget annexe Eco Parc du Pas de Lauzun (budget HT)

- Sur 23 lots, 10 lots ont été vendus en 2022 à hauteur de 498 525€ et 3 sont sous compromis (donc il reste 7 lots à vendre)
- Résolution de la vente de 3 lots pour un montant de 230 160€
- Prêt relais de 320 000 € jusqu'au 31 janvier 2024

Budget annexe ZA les Valernes (budget HT)

- Finalisation des travaux et livraison du chantier début 2023
- Réalisation des ventes de lots

Budget annexe STEP

- Etude sur la mise en place d'une STEP à Saint-Benoît-en-Diois
- Mise en place du riso compostage à la STEP de Saillans par le délégataire de service public

Les budgets annexes

Budget annexe SPEEH

- Budget sans augmentation de la part restant à charge de la CCCPS

Budget annexe Production d'énergies renouvelables

- Inscription d'une enveloppe de 100 000 € pour les projets 2023, dans l'attente de la réalisation du schéma sur les ENR.



Merci de votre attention



Février 2023



Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

📍 15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

☎ +33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr 🌐 www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
• SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE